

La contrepartie d'*arraper* s'est conservée dans le terme de marine *déraper*, pour lever l'ancre.

ARREGARDER (prov. *arregarda*, Poitou *argarder*), v. a. regarder, regarder fixement, avec intention. Ce préfixe *a* ajoute de la force : Ex. : « Il m'arregarde entre les deux yeux. »

. . . . . de superbes bijoux  
Qu'en les arregarant donnoient la catarate.

(Et. Blanc.)

« Arregardez voire ! » Locut. pour manifester de l'étonnement.

L'addition du préfixe *a* est fréquente en français et surtout en provençal. Français : *agrandir*, *arrondir*, *affiner*, *amener*, etc... Prov. : *arrampi* (donner des crampes), *arrama* (ramer), *arrendre* (rendre), etc....

Noël du Fail emploie le verbe *agarder* : « Car, agardez, elle eût échiné un homme. »

ARRENTER (provenç. *arrenta*), v. a. louer à bail, ex. : « Arrenter une terre, une maison. »

Le vieux français disait *renter*.

Pour ce, le jardin lui transfère,  
Que maistre Pierre Bourguignon  
Me renta..... (Villon).

Le lyonnais, de *renter* a fait *arrenter*, comme *arregarder* de *regarder* (v. ce mot).

ARRÊTER, v. a. Prendre un domestique à gages, ex. : « J'ai arrêté la Toinon dimanche. » On dit aussi : « Arrêter sa place à la diligence. » L'expression est française. Molière dit : « Avez-vous arrêté un logis ? » Mais les puristes le